



**REPUBLIQUE
DES MALDIVES**

**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR**

LAMBERT MENDE OMALANGA

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

IP DEN MEDIAS

Point de l'ordre du jour intitulé :

« DERAT GENERAL »

New York, le 27 AVRIL 2010

Au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, je voudrais remercier le

communications.

Nous sommes heureux de constater l'état des 117 autres membres du Comité que nous faisons nôtres les principes de la transparence et du libre accès à l'information pour tous, rappelés avec pertinence lors de la 31^{ème} session du Comité.

Nous apprécions particulièrement le renforcement du dialogue entre le Département de l'Information Publique des Nations Unies et les Etats-Membres de ce Comité car pour le monde en général et pour les Nations Unies et les Etats-Membres en particulier, il est essentiel de garantir que l'information diffusée par les uns et les autres réponde en même temps aux besoins d'une industrie de la communication en expansion, aux droits des personnes à l'information et aux impératifs de paix et de sécurité dans nos pays respectifs.

Tai eu le plaisir, Monsieur le Sous-Secrétaire Général Kiyo Akasaka, de vous expliquer il y a quelques semaines dans mon bureau à Kinshasa combien notre regard sur la problématique de l'information publique des Nations Unies était lié à notre situation particulière de pays en développement.

Il y a lieu de se réjouir de ce que le Comité qui a travaillé au Congo pendant plus d'une décennie soit en train de s'achever sans avoir brisé l'intégrité de notre territoire. Toutefois, les indicibles souffrances endurées par notre peuple nous ont appris à ne minimiser aucun des facteurs déclencheurs des conflits armés dont certains sont à tort considérés comme négligeables. Les différentes formes de manipulation de l'information en sont parmi les plus importantes.

Nous avons suivi hier avec admiration les efforts fournis par multiples médias et centres d'information du monde entier sur des tragédies provoquées par l'homme sur l'homme comme le génocide au Rwanda qui a coûté à ce pays voisin et frère de la RD Congo près d'un million de vies innocentes.

« L'effacement » a été mis en exergue dans la communication de masse développée autour de cette véritable abomination.

Ceci nous amène à mettre l'accent sur le concept de responsabilité qui devrait partout mais particulièrement dans les pays fragiles comme le mien, rimer avec celui de liberté des médias. C'est la raison pour laquelle je voudrais inviter le Comité et le Département de l'Information Publique des Nations Unies à ne pas perdre de vue la nécessité d'une synergie pour que les Etats membres puissent s'approprier à un certain niveau les campagnes conduites par le Département de l'Information Publique des Nations Unies à travers ses communications.

La pire des choses à notre sens serait que par pur esprit conformiste, ce Comité s'abstienne d'explorer les voies et moyens d'un contrôle normatif sur l'usage qui est fait des médias sociaux comme YouTube, Twitter ou Facebook. En l'espèce, nous ne pensons pas qu'il y a

Les NTIC doivent être un instrument idéal pour la participation politique dans nos jeunes démocraties tout en faisant l'objet d'une régulation afin de ne pas être récupérées pour des projets criminels et/ou destructeurs.

C'est le lieu pour moi d'apprécier la note-synthèse du Département de l'Information Publique mettant en évidence l'importance de ne pas perdre de vue l'information et de ne pas laisser les réseaux

son rôle. Elle a été utilisée abominablement pour véhiculer des messages
comme la haine ethno-raciale, les discriminations ou la violence

L'accès à l'information publique en RDC est assez largement ouvert et n'est généralement limité que par les moyens et le *modus operandi* des professionnels des médias qui n'ont malheureusement pas toujours la logistique requise pour couvrir correctement les événements d'actualité.

La radio, la télévision et les journaux y jouent toujours un rôle de premier niveau dans la formation de la conscience collective. C'est le raison pour laquelle les journalistes ont un véritable leader d'opinion. Les kares sont les consommateurs de l'information qui prennent la peine de s'interroger sur la fiabilité des sources, ou les intentions de celui qui la diffuse.

Plusieurs structures de régulation des médias ont été mise en place depuis 2006 pour veiller au respect de la déontologie et à l'autorégulation dans la profession.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que notre peuple a été soumis pendant trop longtemps à un régime autoritaire. Ce régime a fait le lit de la corruption des fonctionnaires et de l'impunité et contribué à saper la confiance de la gouvernance.

La RD Congo a connu au cours de ces dernières années un foisonnement médiatique exceptionnel en Afrique.

La RDC est engagée dans un laborieux processus de démocratisation après plus de trois décennies d'un régime autocratique sans fards et une décennie de guerre.

Tout gouvernement placé dans les mêmes circonstances se doit de rechercher un équilibre entre Droits de l'Homme et sécurité de l'Etat.

Entre l'exigence du juridiquement correct et l'efficacité de la défense et de la sécurité nationales la RD Congo qui a fait l'objet d'une agression justifiée par des amis soutenus par une désinformation systématique, ne peut se passer d'appliquer en l'espèce le principe élémentaire de précaution.

Il est de notoriété publique que le conflit à l'Est de la RD Congo a coûté la vie à plus de cinq millions de vies humaines dans le silence accablant de la plupart des médias du monde. Un nombre incalculable de réfugiés ont dû fuir le pays à la recherche d'un refuge. Les bandes criminelles qui avaient mis le pays sous coupe réglée.

Une expertise manipulation des faits dans nombre de médias présente à ce jour l'armée congolaise qui se consacre tant bien que mal à la répression des dites groupes armées comme un des facteurs de rupture de la paix et de la sécurité dans le pays.

Force est de constater que certaines technocraties locales de l'information publiques des Nations Unies se sont aussi prêtées à relayer cette image d'infamie des institutions congolaises, comme pour influencer les esprits sur la reconfiguration en cours du mandat de la Mission des Nations Unies au Congo (Monuc).

Deux incidents mineurs survenus entre les services de l'Information Publique des Nations Unies à Kinshasa et le gouvernement à la suite d'une agression terroriste survenue le 04 avril dernier à Mbandaka au Nord de la RD Congo permettent d'étayer cette inquiétude.

Le premier, lorsque le porte parole du Gouvernement congolais a été accusé de complicité dans un cas flagrant de non assistance à un civil abattu par une petite bande criminelle à Mbandaka sans le secours de l'Etat. Les deux autres incidents ont été l'expression de cette préoccupation de la communauté internationale affirmant entre autres que le régime congolais n'a pas assisté une mainmise en danger n'était pas opposable aux Casques Bleus !

Deuxième incident : lorsque, en marge d'un débat au parlement congolais sur la nécessité ou non de prolonger le mandat de la MONIC au-delà de la douzième année de son déploiement (fin 2011), un porte-parole de la Mission annonça des nouveaux combats entre nos forces armées et des groupes armés. Ce communiqué, qui fut reçu comme une promesse de réequilibrage comme pour justifier une prorogation de la mission au-delà de ce délai. Malheureusement (ou devrais-je dire heureusement), en réalité, ces combats n'ont jamais eu lieu.

On aurait pu en sourire en sourire si cette fautive information venue d'une source aussi fiable que le responsable de l'information publique des Nations-Unies n'avait entraîné un mouvement de panique injustifié avec sa cohorte de personnes délacées et de décollation dans la population. Il y a donc dans le contexte post-conflit qui est le nôtre des problèmes de fond qu'il nous faut aborder.

Cette session de notre Comité est l'occasion pour nous de nous interroger sur les attitudes ambivalentes qui sont de nature à jeter un voile de suspicion sur le travail admirable de ceux, nombreux dans le système des Nations-Unies, qui se sacrifient jour et nuit aux côtés des Congolais pour rétablir la paix dans notre pays.

Il est utile de noter que, malgré tout, le système d'information publique des Nations-Unies en RDC tel qu'il se décline au sein de la MONUC, notamment à travers Radio Okapi qui est devenu un véritable fleuron dans l'univers médiatique congolais, réalise globalement un excellent travail qui peut aider les pouvoirs publics à améliorer les services rendus à la population. Nous croyons néanmoins comme Etat membre et bénéficiaire de ce soutien être titulaire d'un droit naturel à l'égard de nos propres standards et nos besoins en stabilité et en sécurité. Poser la question de savoir en quoi la façon de travailler de l'Information publique des Nations-Unies au Congo participe à la promotion des valeurs démocratiques et du respect de l'Etat de droit est un problème qui se pose au niveau de certains choix méthodologiques questionnés.